

**TERMES DE REFERENCES / CAPITALISATION**

« De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail dans le monde »  
Programme triennal financé par l'AFD. Réf : CFR1429 01 Y

**Annonceur :** ActionAid France

**Référence :** Appel à candidatures pour la sélection d'un·e consultant·e expert·e pour la réalisation d'un rapport de capitalisation pour le projet « *De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail* ».

**Contact :** Salma Lamqaddam, chargée des campagnes sur les droits des femmes au travail  
[salma.lamqaddam@actionaid.org](mailto:salma.lamqaddam@actionaid.org)

**Date de publication :** 21/02/2025

**Date limite de soumission :** 09/03/2025

## **1. PRESENTATION DU PROJET**

### **1.1 Contexte**

Si l'on souhaite rendre possible un développement durable et tendre vers un monde plus juste, il est crucial de faire progresser les droits des femmes au travail dans toute la planète. Partant de ce principe, AAF mène depuis plus de trente ans des campagnes auprès du grand public et des responsables économiques et politiques pour soutenir les revendications des femmes et rendre visible leurs luttes pour la dignité à travers le monde.

Salaires insuffisants, conditions de travail indignes, exclusion des espaces de décisions, violences sexistes et sexuelles, le monde du travail est traversé par de graves violations des droits des femmes et de structurelles inégalités de genre. Les violences et les oppressions se manifestent sous des formes diverses qui s'adaptent à tous types de contextes, portant atteinte à la dignité humaine de millions de femmes dans le monde. Le travail est au cœur des enjeux des inégalités entre femmes et hommes.

Depuis neuf ans, le projet De l'invisibilité à l'égalité, dédié à faire respecter les droits des femmes au travail se concentre sur des pans de l'économie dans lesquels les femmes sont particulièrement représentées et vulnérables. D'abord, dans les usines des multinationales où la division patriarcale du travail génère et entretient les inégalités autour desquelles se structurent les contours de l'économie mondiale. Et dans le travail domestique, qui, s'opérant entre les murs du foyer privé, s'organise principalement autour de l'exploitation des femmes.

### **1.2 Description du projet**

Pensé dans la continuité des phases 1 et 2, l'objectif du projet est d'obtenir des pouvoirs publics et des entreprises le respect des droits des femmes au travail dans le monde, à travers le soutien d'une part aux actions des organisations locales partenaires et d'autre part de la mobilisation collective en France. Notre approche est la suivante : Soutenir les actions et luttes locales des partenaires dans le sud global tout en mobilisant la société civile en France et en Europe et en plaidant à l'échelle nationale et internationale en faveur d'un meilleur encadrement des conditions de travail des femmes, contribuera à faire progresser le respect des droits des femmes au travail « *ici et là-bas* ».

Le but est de contribuer, à l'échelle d'ActionAid France, à garantir le respect des droits des femmes au travail dans le monde et à mettre fin aux violences spécifiques les concernant, en particulier les violences de genre. Pour concourir à ses objectifs, le projet s'organise en plusieurs types d'actions :

- Soutien aux actions des partenaires : par l'appui financier aux partenaires identifiés, la production d'études de cas/enquêtes/supports documentaires sur les droits des femmes au travail, le lancement d'Appels urgents et l'organisation de visites de partenaires en France et de visites de solidarité dans les pays du projet
- Alliances et sensibilisation des citoyen·ne·s : par la sensibilisation des syndicats, mouvements sociaux et think tanks, OSC, collectifs et ONG françaises, la production de publication permettant la sensibilisation du public français et un travail média, participation à des séquences internationales : 8 mars, 25 novembre, 1<sup>er</sup> mai, etc.

- Actions de mobilisation et de formation : actions de mobilisation du public français, participation à des temps publics, formations du réseau d'AAF sur les droits des femmes au travail, la dynamisation du réseau de jeunes activistes d'AAF
- Recherche et plaidoyer : par la production et diffusion de documents de plaidoyer auprès des cibles, et la mise en œuvre de stratégies de plaidoyer.

L'évaluation finale de la phase 3 a mis en évidence l'aspect renforcé de l'expertise et de la visibilité d'AAF sur les violations des droits des travailleuses et les violences sexistes et sexuelles dans les chaînes d'approvisionnement mondialisées. L'évaluatrice a noté que la cohérence des différents axes d'action ci-dessus a permis d'ancrer la campagne dans les mobilisations internationales, notamment autour des 10 ans du Rana Plaza. Il a également été noté que la stratégie partenariale a renforcé le soutien aux organisations féministes locales, et qu'une cohérence renforcée est à trouver entre les positions féministes de l'association et les interventions du projet, ce qui a accéléré la visibilité médiatique.

### **1.3 ActionAid France**

**ActionAid France** est une association de solidarité internationale et de défense des droits humains, féministe et altermondialiste. Née en 1983 sous le nom de Peuples Solidaires, l'association fait partie depuis 2009 de la fédération ActionAid, présente dans 70 pays. Avec ses 30 groupes locaux, elle soutient dans leur lutte celles et ceux qui se mobilisent pour le respect de leurs droits économiques et sociaux dans le monde. Elle mobilise les citoyen·ne·s, renforce les mouvements de la société civile et fait pression sur les gouvernements et les entreprises pour obtenir des résultats concrets : amélioration des conditions de travail, accès à la terre, régulation accrue des entreprises et respect des droits des femmes.

ActionAid France agit aux côtés des femmes et des hommes qui se mobilisent pour leurs droits, les soutient et fait entendre leurs voix, sans prendre la parole à la place des communautés.

Depuis sa création, l'organisation a inclus la question des droits des femmes au cœur de son projet associatif. Cette préoccupation s'est confirmée dans le texte de positionnement sur les Droits des femmes adopté en 2012 et remis à jour à l'Assemblée Générale de 2018 qui appelle à une prise en compte d'une approche spécifique, transversale et intersectionnelle des droits des femmes. L'association dénonce par ailleurs l'accaparement de la thématique "droits des femmes" pour légitimer l'insertion des femmes dans l'économie globalisée avec des salaires et des conditions de travail indignes.

Sur le territoire français, AAF déploie ses activités grâce aux groupes locaux (30 à ce jour) qui relaient les campagnes et les actions d'éducation au développement dans les régions. Les membres des groupes locaux et les adhérent·e·s individuel·le·s (environ 1100 personnes) sont très investi·e·s dans la mission sociale d'AAF. Réparti·e·s sur l'ensemble du territoire, ils et elles contribuent à optimiser l'impact de nos actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

ActionAid France est membre de la fédération ActionAid international qui compte 70 bureaux dans le monde.

### **1.4 Partenaires**

Les évaluations des phases 1 et 2 ont démontré que l'approche partenariale d'AAF représentait une force majeure du projet. Depuis plus de dix ans, AAF a renforcé ses partenariats avec des organisations à travers la planète qui disposent de compétences spécifiques sur les droits des femmes au travail. Le projet repose sur une collaboration hybride entre partenaires historiques, avec lesquelles nous entretenons des relations solides depuis plusieurs années, et des organisations nouvellement rencontrées durant cette phase, issues de milieux féministes intersectionnels et revendicatifs. Ces nouvelles alliances, résultat de notre volonté de continuellement interroger le projet et ses impacts, ont donné un souffle nouveau à nos actions tout en complétant la dynamique des partenaires de plus longue date. Bien que les organisations soient impliquées de manières différentes dans la réalisation du projet, elles participent toutes à sa co-construction et à son implémentation.

### **ActionAid Bangladesh**

Depuis sa création en 1983, ActionAid Bangladesh se bat pour renforcer les capacités des personnes et des groupes victimes de violations de droits humains, pour qu'ils et elles obtiennent justice et puissent mener une vie digne. ActionAid Bangladesh appuie également les efforts et renforce les capacités des acteurs et actrices de la société civile et des communautés qui s'engagent en faveur du respect et de la promotion des droits humains et mène un travail important dans le domaine du secteur textile et de l'habillement. C'est en particulier sur ces actions, en lien avec les enjeux de genre qu'AA France soutient ce partenaire en cette 3eme phase.

### **China Labor Watch**

Partenaire historique d'AAF, China Labour Watch est une ONG fondée en 2000, visant à défendre les droits des travailleurs et travailleuses dans le secteur industriel par plus de transparence en enquêtant sur la réalité des conditions de travail dans les usines. L'organisation mène des campagnes de sensibilisation auprès du grand public et d'interpellation des entreprises pour les pousser à respecter les droits sociaux des ouvriers et ouvrières. Réputée pour son expertise sur le sujet, les rapports qu'elle publie reçoivent un écho médiatique international considérable. Dans le cadre de cette 3eme phase, AAF soutiendra la production de publication concernant les usines de l'entreprise étasunienne Mattel.

### **Sitradomsa**

Sitradomsa est l'un des principaux syndicats de travailleuses domestiques au Guatemala. Créé en 2011 avec seulement 10 membres, il en compte aujourd'hui 600 et parvient peu à peu à devenir une organisation incontournable dans le secteur. Outre la défense des droits des travailleuses domestiques, le syndicat œuvre pour que le gouvernement vote des lois protectrices pour ces travailleuses à l'échelle nationale, et qu'il ratifie la Convention 189 de l'OIT pour que leurs droits soient garantis. AAF soutient les actions de ce syndicat non mixte et combatif depuis cinq ans.

### **Women Center**

Le Women's Centre est une organisation féministe et populaire de défense des droits des travailleuses, en particulier dans l'industrie du textile et dans les zones de libre-échange.

L'organisation s'emploie depuis 1982 à informer les travailleuses sur leurs droits, à créer des espaces de solidarité dans lesquels elles peuvent se rencontrer et à aider les femmes victimes. Elles mènent en parallèle des campagnes de plaidoyer pour un changement législatif au Sri Lanka et pour la ratification d'accords internationaux protecteurs telle la Convention 190 de l'OIT sur la fin des violences au travail.

De plus, ActionAid France soutient ponctuellement les actions de la Marche Mondiale des Femmes, des Journalières de la Huelva en Espagne et du syndicat Petrol-Is en Turquie dans le cadre d'une action en justice contre le groupe Rocher.

L'organisation est membre de plusieurs collectifs : Grève féministe, Ethique sur l'Etiquette, Clean Clothes Campaign, le Forum Citoyen pour la RSE, Marche Mondiale des Femmes, etc.

### **1.5 Budget, financement et durée du projet**

Le projet, d'une durée de 3 ans, en est actuellement à sa troisième et dernière année. Il s'agit d'une phase 3. Il bénéficie d'un financement de l'AFD, qui met à disposition d'AAF une subvention d'un montant de 300 000 € pour un budget total du projet s'élevant à 531 000 €.

## **2. OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION**

Le projet De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail vise à renforcer les droits des femmes au travail et à lutter contre les violences de genre dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Après neuf ans de mise en œuvre, et à l'approche d'une quatrième et dernière phase, il semble essentiel de tirer les enseignements des actions menées afin d'assurer une diffusion plus large des bonnes pratiques et de renforcer l'impact du projet.

L'évaluation du projet a mis en évidence plusieurs éléments clés, pour l'exercice de capitalisation, nous retenons en particulier les éléments suivants qui ont permis, selon l'évaluation, d'atteindre les objectifs du projet tout en renforçant la légitimité et la visibilité de l'association :

- La pertinence de la stratégie du projet face aux enjeux des droits des femmes au travail, en particulier s'agissant du secteur industriel
- L'impact des stratégies de mobilisation et de plaidoyer sur le grand public et les responsables politiques
- L'alignement entre les positions féministes de l'organisation et les luttes de travailleuses soutenues dans le monde

L'exercice de capitalisation permettra de capitaliser sur ces expériences et d'identifier les meilleures pratiques pour renforcer davantage l'impact du projet dans sa dernière phase.

### **2.1 Objectif Général**

La capitalisation telle qu'ActionAid France le conçoit, vise à transformer l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du projet en savoir structuré et partageable. Elle permet d'identifier les bonnes pratiques, d'analyser les enseignements tirés et d'explorer les pistes d'amélioration afin d'optimiser nos futures interventions.

### **2.2 Thématiques phares de la capitalisation**

Deux thématiques principales devront guider l'exercice de capitalisation :

**En matière d'approche et de stratégie :** Au cœur du dispositif d'intervention d'AAF, on trouve une architecture à trois niveaux : le soutien aux partenaires, l'information et la mobilisation en France, ainsi que le plaidoyer à destination des responsables politiques. Ainsi, l'action locale nourrit les activités de plaidoyer et de sensibilisation, qui, à leur tour, favorisent la mobilisation sur le terrain. Pour AAF, il s'agit d'un nexus d'actions complémentaires où le terrain, la sensibilisation et le plaidoyer se renforcent mutuellement pour créer de l'impact durable et systémique. A ce sujet, l'évaluation de la phase indique : « L'articulation des trois axes d'actions – Soutien aux partenaires et aux travailleuses des Suds, sensibilisation et mobilisation, interpellation des acteurs économiques et politiques – reste particulièrement cohérente par rapport à l'ambition plus globale de changement social et de respect des droits. En agissant à trois niveaux, la campagne permet des perspectives d'impacts et d'amélioration des droits des travailleuses plus importants et durables dans le temps. »

En se basant sur et en documentant les expériences des campagnes incarnant ce dispositif, le rapport de capitalisation permettra d'en analyser les forces et les limites, en répondant à la question suivante : Comment se répondent les trois axes d'intervention pour soutenir la demande de changement des travailleuses associées au projet ? Le rapport s'interrogera particulièrement sur la manière dont l'articulation de ces trois niveaux contribue à renforcer le pouvoir d'agir concret des partenaires, et comment cette dynamique permet, de manière tangible, d'améliorer leurs conditions de travail.

**En matière de cohérence interne et de positionnement :** Dans le cadre de la phase 3, et en cohérence avec l'évolution des positions de l'association, une attention particulière a été portée à la mise en cohérence entre les positionnements féministes d'AAF et la logique globale du projet. Cela a eu pour conséquence de repenser en partie la stratégie d'intervention et de partenariats, pour aller vers un projet plus féministe avec une grille d'analyse plus intersectionnelle. Selon l'évaluation finale, cette démarche a permis d'ancrer le projet dans les espaces féministes, renforçant ainsi sa visibilité et sa légitimité.

Le rapport de capitalisation devra en premier lieu faire le lien entre le positionnement et les enjeux de mobilisation, en interrogeant en quoi ce positionnement est pertinent pour favoriser une mobilisation accrue. Par ailleurs, il devra également s'intéresser aux questions suivantes : Comment diffuser plus largement le cadre d'analyse féministe, et comment le renouveler en tenant compte des mutations du marché du travail ouvrier et des rapports de genre dans des industries où les femmes ne représentent plus l'écrasante majorité (53% de travailleuses dans le textile au Bangladesh en 2024) ? Quelles nouvelles approches permettraient d'enrichir cette réflexion et d'adapter plus généralement les stratégies d'actions de l'association et de ses partenaires à un contexte féministe international ? Enfin, il devra également mettre en lumière l'importance de faire infuser les luttes des travailleuses dans les espaces féministes en France et en Europe.

Ces deux ensembles de questions seront amendées et complétées durant la réunion de cadrage avec le ou la consultante sélectionnée.

## **2.2 Cadre méthodologique**

L'étude devra adopter une approche méthodique et rigoureuse, en mobilisant une diversité de méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation cohérents avec les délais attendus et le budget. La capitalisation doit impérativement être participative, en impliquant un large éventail

de parties prenantes, dont des personnes directement impactées par le projet, afin d'assurer une restitution fidèle et représentative des expériences vécues.

Le processus de capitalisation sera structuré autour des étapes clés suivantes :

- Une phase de cadrage avec la chargée des campagnes pour les droits des femmes au travail ; une première réunion aura lieu le 14 mars
- La réalisation d'entretiens avec une sélection des parties prenantes du projet. Les personnes enquêtées seront sélectionnées par le biais d'un processus précis afin d'enrichir l'étude par des témoignages et des retours d'expérience pertinents.
- Production des documents finaux

### **2.3 Livrables**

1. Note de cadrage technique et méthodologique
2. Rapport de capitalisation en version intermédiaire puis finale (15 à 25 pages). Le rapport devra intégrer une « note de campagne » capitalisant sur les enseignements de la campagne textile x genre

### **2.4 Calendrier**

L'étude se déroulera de mars à avril 2025, avec les échéances suivantes :

Finalisation et signature du contrat	12 mars 2025
Réunion de cadrage	14 mars 2025
Remise du rapport provisoire	14 avril 2025
Rapport final	21 avril 2025

## **3. PROFIL DU OU DE LA CONSULTANTE**

L'étude sera réalisée par un ou une consultante prestataire enregistrée en France.

Le ou la consultante, outre son expérience en matière d'évaluation et de capitalisation, devra allier les qualités suivantes :

- Formation en sciences humaines et sociales (genre, sciences politiques, sociologie, etc)
- Expertise concernant les questions de genre et d'égalité femme-hommes et intérêt démontré pour les projets féministes
- Très bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Maîtrise de l'anglais exigée
- Bonne connaissance des problématiques internationales liées aux droits humains et politiques de développement, et en particulier des questions liées aux droits des femmes et plus particulièrement aux droits des femmes au travail (secteurs formel, informel et travail domestique non-rémunéré) ainsi qu'aux violences faites aux femmes.

## **4. BUDGET**

AAF sélectionnera le ou la prestataire au meilleur rapport qualité prix dans la limite d'un budget de 8000€ TTC.

## 5. CANDIDATURES

**Les candidat·e·s devront soumettre un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :**

- Une note méthodologique (4 à 6 pages maximum) présentant la compréhension des TDR, la méthodologie proposée, le chronogramme détaillé et le budget détaillé
- Un CV
- Références détaillées des expériences / recherches en lien avec l'étude proposée

Les offres des évaluateurs·trices sont à adresser **au plus tard le 09 mars 2025**, uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : [salma.lamqaddam@actionaid.org](mailto:salma.lamqaddam@actionaid.org)